Projet de

JARDINS PARTAGES

à Saint-Victor-sur-Rhins



L'idée:

Valoriser les terres communales disponibles et inexploitées de la commune de Saint-Victor-sur-Rhins en créant des espaces nourriciers et pédagogiques.

Respecter la **biodiversité** et s'enthousiasmer de la **beauté** de la nature.

Quels sont les avantages du projet ?

Il s'inscrit dans un mouvement global de transition écologique, dans l'esprit des PAT (Plans alimentaires territoriaux) initiés par L'État français en 2014, en favorisant une production alimentaire locale,

Il permet :

- D'impliquer les citoyens tout en recréant du lien social et intergénérationnel.
- De rendre chacun acteur de son alimentation
- De prendre conscience de sa consommation
- De renforcer les liens de l'humain avec son environnement naturel

Historique

A l'origine, il n'existait qu'un seul jardin à Saint-Victor, **celui de l'école**, géré et entretenu par des bénévoles et cela à l'initiative de la mairie.

Et, de son coté, **la MJC** proposait des temps d'**échanges autour du thème de la nature** : troc de graines, découverte du monde des abeilles, soirée d'échanges autour du thème de la permaculture, cueillette de plantes sauvages ...

Besoins exprimés

Par ailleurs et au fil du temps, des besoins sont remontés :

- Le restaurant scolaire a exprimé le désir de cuisiner des produits frais et de saison
- Les gestionnaires de la cantine ont demandé à faire des économies financières sur les produits
- La mairie a du respecter des normes imposées aux cantines de 20% de produits bio pour 2021
- Certains Saint-Victoriens ont demandé la possibilité cultiver des parcelles communales libres.

Opportunité

- **1.** Saint-Victor est un village **dynamique** qui compte des citoyens **passionnés de nature** et de jardinage.
- 2. Il existe un jardin dont la production est destinée à la cantine de l'école
- 3. La MJC propose périodiquement des ateliers pédagogiques aux habitants
- 4. La commune dispose des terrains inexploités.

L'idée est alors apparue comme une évidence : **associer la mairie et la MJC** autour d'un **projet commun de jardins**. Le concept a germé et rapidement séduit les bénévoles et les citoyens, de plus en plus en phase avec la transition écologique.

Les 3 objectifs du projet

1 Objectif social

- Créer des liens sociaux : Générer des liens intergénérationnels par les interactions entre les enfants de l'école, les bénévoles du jardin, les intervenants extérieurs et les habitants du village.
- Favoriser la santé physique : Procurer une activité physique, saine et douce à travers les exercices que nécessitent le jardinage, reconnue bienfaisante par les instances de santé sur de nombreux systèmes du corps humain.
- Favoriser la santé mentale : Apaiser et apporter du bien être psychologique. Se sentir utile.

2 Objectif environnemental

Le projet à un but écologique en initiant les saint-victoriens de tous âges :

- À des méthodes de production alimentaire, alternatives, naturelles et locales
- À la **plantation** d'arbres et d'arbustes, fruitiers ou non.
- À la **découverte de la nature** par le biais d'ateliers sur les abeilles, sur le milieu aquatique, sur la faune et la flore sauvages.

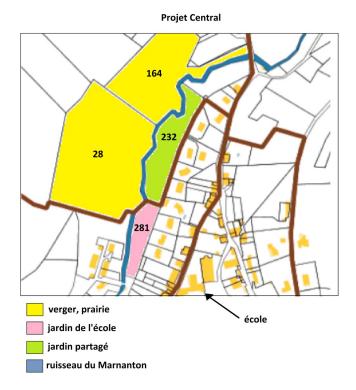
3 Objectif économique

Il **allège le coût** des fruits et légumes aussi bien pour la restauration scolaire que pour les exploitants des terrains. Il **limite les déplacements** par le circuit court, et par conséquent contribue modestement mais sûrement à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le projet global:

- plusieurs espaces pour différents objectifs :
 - 1. Le jardin de l'école a pour but de fournir à la cantine des légumes et fruits de saison qui seront produits à proximité et avec la participation ponctuelle des enfants et des parents.
 - Le jardin pédagogique a pour but d'enseigner aux habitants de la commune et d'ailleurs qui le souhaitent des techniques de jardinage naturelles et inspirées de la permaculture.
 - 3. L'espace jardins partagés offre à chaque personne qui le souhaite un petit espace personnel pour jardiner dans un lieu convivial avec des espaces et du matériel commun.
 - 4. Le verger produit des fruits pour la cantine et participe au reboisement en association avec les ruches, il produit des fruits, des fleurs pour les insectes et offre de l'ombre et des refuges pour les oiseaux.

5. Le rucher permet de découvrir les abeilles, apprendre et transmettre les techniques d'apiculture.
Indirectement, il participe à la pollinisation des légumes et des fruits du verger.



Chronologie des événements :

- I Pour l'instant (début 2021) seul le jardin de l'école est cultivé.
- II Par la suite, l'espace **jardin partagé** sera situé en amont de celui-ci, le long de la rivière et sera à aménager par la MJC et les habitants.
- **III** S'en suivront l'implantation du rucher et du verger sur d'autres parcelles de la commune pendant le courant de l'année.
- **IV** La plantation des arbres fruitiers est prévue en fin d'année 2021 si le nombre de bénévoles le permet et se poursuivra durant les années suivantes.

Tout au long de l'année 2021 des activités seront proposées, toujours sur le thème de l'environnement.

Par exemple:

Le long de la rivière du Rhins, qui traverse le village, la MJC prévoit également de proposer des ateliers liés à la protection de l'environnement grâce à ses bénévoles passionnés:

- La sensibilisation à la protection des cours d'eau par la découverte du milieu aquatique, avec comptage d'insectes (larves..) pour définir la qualité du cours d'eau...l'observation des mammifères aquatiques (castor).
- La lutte contre les plantes envahissantes (exemple : la renoué du Japon) grâce à l'utilisation d'animaux, comme les moutons ou les lamas.
- La découverte et l'histoire du patrimoine architectural de la commune, par le biais d'événements sportifs comme des séances d'escalade.

Le viaduc, sur lequel le train circulait autrefois, est maintenant une voie piétonne qui traverse le village de Saint-Victor-sur-Rhins. Un de ses piliers est équipé d'une **voie d'escalade**.



1 - Le jardin de l'école :

Annexe 1

C'est le premier jardin crée par des habitants et le maire de la commune, en 2018.

Sa production est destinée à la cantine de l'école Renée Levy qui est située 200m plus haut, dans le bourg.

Il comprend une partie potagère qui sert à cultiver toute sorte de légumes : courgettes, tomates, salades,

poivrons, choux, topinambours, pommes de terre, betteraves, toutes sortes de courges... et des petits fruits comme les fraises et framboises.

Un espace plantes aromatiques: thym, basilic, romarin, mélisse, menthe...

Une partie fleurie avec des plantes mellifères comme la phacélie, la moutarde, la lavande et une zone réservée aux plantes sauvages.

Un espace pour les enfants avec des petits carrés potagers qui leurs sont réservés, pour découvrir le jardinage avec les professeurs ou des bénévoles.







Les installations:

Les 3 cuves de récupérations d'eau : elles servent de réserve en période de sécheresse.

Une petite cabane en bois : abris et stockage du matériel, elle à été construite par les bénévoles avec du bois de récupération.

La zone de compostage: elle sert à recueillir les déchets verts du jardin. Ils sont mélangés à de la paille issue des environs du village, et cela afin de créer un apport de matière organique pour le potager. Il s'agit également d'enseigner l'utilité du compostage aux plus jeunes.

L'espace créatif et pédagogique: un espace ou les enfants peuvent planter, semer et récolter les légumes qu'ils ont eux-mêmes fait pousser. Les ateliers seront dispensés par les maîtresses, les intervenants extérieurs, les bénévoles du jardin ou des membres de la MJC en fonction des besoins.

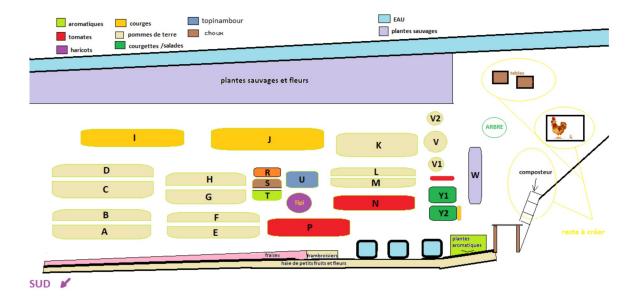
La partie plantes sauvages : zone constituée de fleurs, de petits tas de pierres et de bois elle est là pour ajouter de la biodiversité au jardin en laissant pousser les plantes spontanées. Cet espace naturel engendre ainsi des petits espaces refuges pour les insectes, les oiseaux et les petits mammifères comme le hérisson.

Le coin pic-nic (à créer): des tables en bois disposées à l'ombre de l'aulne présent dans le jardin, juste à côté du ruisseau pour profiter d'un moment convivial entre bénévoles, d'une petite réunion improvisée, ou d'un atelier entre le professeur et les enfants.

Le poulailler (à créer) : il accueillera quelques poules qui seront nourries avec les déchets du jardin et de la cantine, et quelques céréales produites sur place. Un roulement sera instauré pour s'occuper des animaux.

Plan actuel du jardin :

Les lettres servent à identifier les emplacements, ce qui permet de tenir à jour les plantations.



2- Le potager pédagogique :

Annexe 2

Il est situé juste après le jardin de l'école, sur la même parcelle que les jardins partagés.

Il sert de **lieu d'expérimentation** et de **support aux ateliers** proposés par les membres de la MJC. Par le biais d'ateliers, il permet la **sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement**, au jardinage naturel et l'enseignement de méthodes alternatives comme la permaculture.

Exemple d'ateliers : création de butes de cultures, fertilisation naturelle des sols, création de purin de plantes (orties, prêle), réalisation de semis, bouturage...

Il permet, d'expérimenter, d'apprendre ensemble pour créer du lien et se reconnecter avec la nature. Il comprend plusieurs espaces, des zones de cultures, un espace créatif, un petit jardin de légumes vivaces, un espace pour les légumes anciens et une petite pépinière expérimentale.

C'est aussi au niveau de ce jardin que l'on trouve **la serre.** Elle permet de préparer les semis et de planter certaines plantes sensibles au froid.

En complément du jardin pédagogique il y a aussi la mise en place d'une petite **grainothèque** qui aura pour but de fournir les jardiniers en graines de toutes sortes (fruits, légumes, fleurs...) et de gagner en autonomie. Cela permettra ainsi d'avoir des variétés plus résistantes aux maladies et de sélectionner les meilleures variétés poussant sur le terroir local.

La gestion de la grainothèque se fera par la MJC ainsi que la mise à disposition des graines.



3 - L'espace jardins partagés :

Annexe 2

Les parcelles sont individuelles et les légumes produits ne sont pas à destination de la cantine

Sauf si certains jardiniers souhaitent donner le fruit de leur récolte bien sûr,

Toutes les parcelles offrent la même surface et sont précisément délimitées.

Elles sont attribuées en priorité aux habitants du village dépourvus de jardin individuel.

D'autres espaces pourront être attribuées sur des parcelles libres au sein du village, en fonction de la demande des habitants.

Un règlement intérieur est établi pour harmoniser les pratiques, il est rédigé par la MJC en accord avec la mairie.

Les espaces communs et les allées sont entretenus à tour de rôles par les jardiniers.

Autour de ces parcelles, se trouvent différents espaces communs :

- coin pic-nic avec ses tables
- réserves d'eau de pluie
- cabane à outils
- serre
- poulailler
- composteur...





Les différentes parties du jardin partagé :

La mare:

Elle sert à produire de la biodiversité et donner plus d'équilibre biologique au jardin grâce à une zone d'eau stagnante qui attire d'autres formes de vie que celles rencontrées dans le lit de la rivière. Elle peut être fabriqué grâce à une bâche plastique, une vieille baignoire, un abreuvoir à vache...

La mare sera créée au cours d'un chantier participatif pédagogique.



Les tables

Pour manger, organiser une réunion, elles sont installées dans un coin ombragé au bord de la rivière, c'est un lieu d'échange ou les jardiniers peuvent se retrouver.



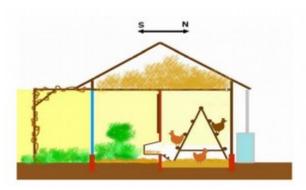
La serre

Grâce à elle on peut gagner du temps, elle permet de commencer plus tôt, on peut aussi cultiver un peu plus tard dans la saison.

Elle fait partie des espaces communs ou chacun pourra faire ses semis. Cela permettra de faire des économies en réalisant les plants de légumes sur place.

Une deuxième serre sera installée sur le jardin de l'école.





Le poulailler

Les poules seront nourries avec des restes de légumes et des céréales, une petite quantité de blé et de maïs peuvent être cultivés sur place. Le poulailler est installé contre la serre pour profiter de sa chaleur en hiver. Les poules peuvent être lâchées dans certaines parties du jardin afin de désherber et fertiliser les parcelles.

Les composteurs :

Construits en bois de récupération, ils permettent de valoriser les déchets verts comme la tonte, les fruits et légumes pourris et les déchets secs comme les feuilles mortes, les branches, la paille... Pour pouvoir les transformer en engrais naturel et gratuit.



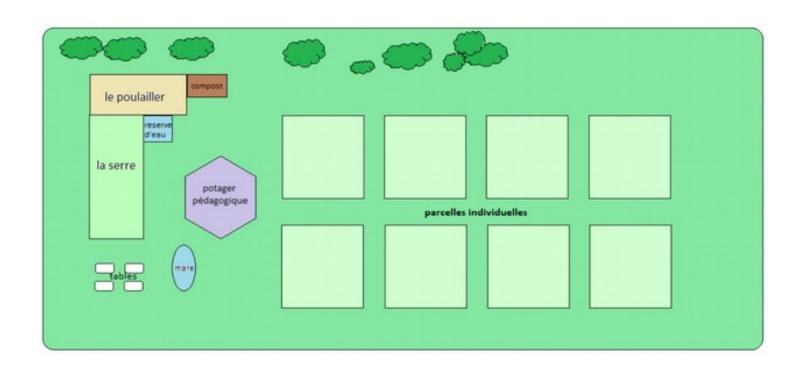
C'est l'indispensable du jardin!

Les cuves à eau :

Nécessaires pour l'arrosage en cas de longue période de sècheresse, elles sont remplies avec de l'eau de pluie récupéré sur la bâche de la serre, grâce à des gouttières.



Exemple d'un plan de jardin partagé :



4 Le verger :

Annexes 5 et 6

La **plantation d'arbres** sera réalisée sur plusieurs espaces de la commune, le plus souvent en bordure de rivière. Sur certaines parcelles se trouve des vaches, il faudra donc protéger les plantations.

Le **reboisement** valorise les terrains actuellement en prairies en les rendant nourricier et permet de recréer des niches écologiques pour la faune et la flore.

La plantation se ferra au cours d'un chantier participatif avec des bénévoles et avec les enfants de l'école.

L'objectif est de réaliser des petites forêts comestibles. Composées de différentes variétés d'arbres, de diverses essences et de plusieurs hauteurs de façon à se rapprocher au mieux des **forêts naturelles**. En conséquence, les arbres et arbustes seront choisies en fonction du type de sol et du lieu de plantation.

Des variétés anciennes et le plus résistantes possible à la sécheresse seront

privilégiées de façon à s'adapter au mieux au aléas climatiques. Les pépiniéristes locaux seront privilégiées comme fournisseurs.

Il est également prévu de planter des essences de type saule et osier pour pouvoir réaliser, dans les années à venir, des ateliers de vannerie.

Plan en annexe 8

(Voir photo)



Le rucher

Annexes 3 et 4

La première bannée, **5 ruches** seront installées sur des parcelles difficiles d'accès ou loin des lieux de passages, le rucher pourra d'agrandir au fil des années si les résultats sont concluants.

Des ruches pour **sensibiliser les habitants**, mais aussi les enfants de l'école à la **protection des abeilles**, les impliquer dans la gestion du rucher et avoir une petite production de miel locale.



Il y a aussi des raisons écologiques à l'installation de ruches sur la commune. En France environ 30 % des colonies d'abeilles disparaissent chaque année. Plus il y aura de lieux ou les abeilles pourront créer leurs colonies, plus il y a de chance que les colonies se maintiennent.

ANNEXE 1: le jardin de l'école

Parcelle 281, superficie 2761m2, au bord du Marnanton, expostion sud/est



GEO Cadastre - Fiche de la parcelle 42293 AN 281

AN 211

AN 211

AN 366

AN 366

AN 367

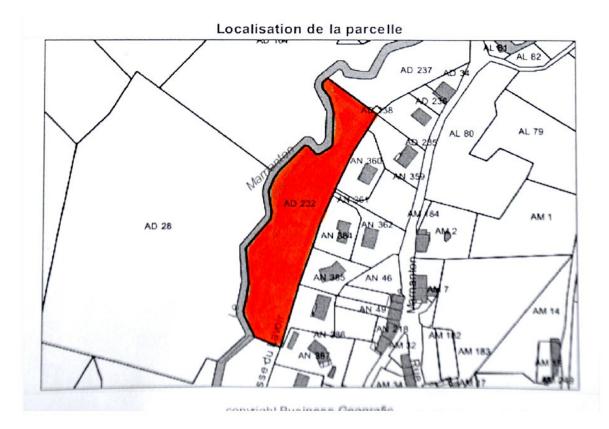
are Dugoujard

conviolet Dunin-

ANNEXE 2: Espace pédagogique et jardins partagés

Parcelle 232, superficie 5999m2, au bord du Marnanton, exposition sud/est

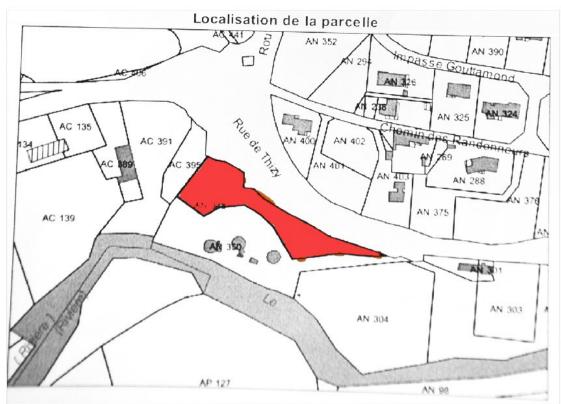




ANNEXE 3 : Le rucher

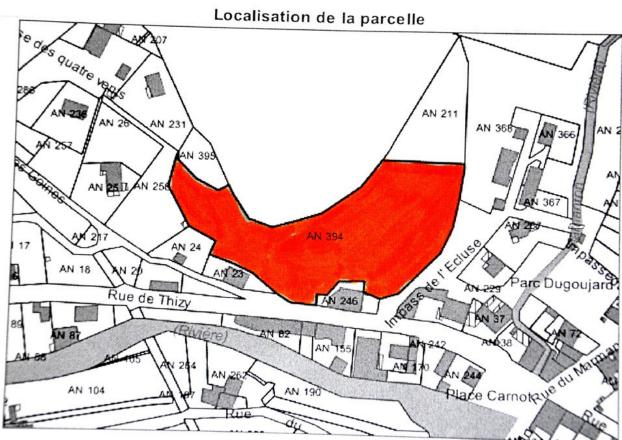
Parcelle 348, superficie 2398 m2 arborée, exposition sud / ouest





ANNEXE 4: Le rucher

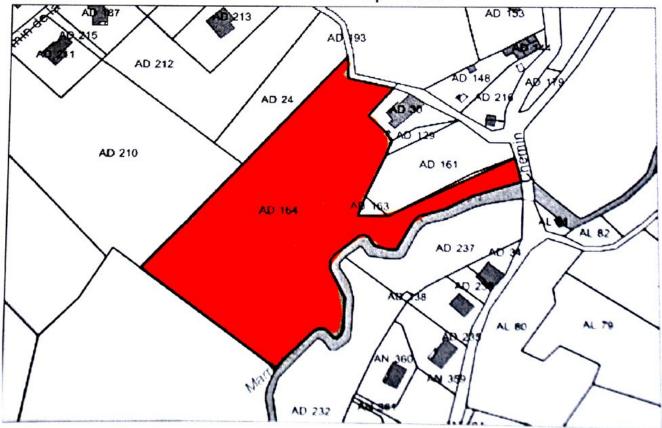




ANNEXE 5: Le verger

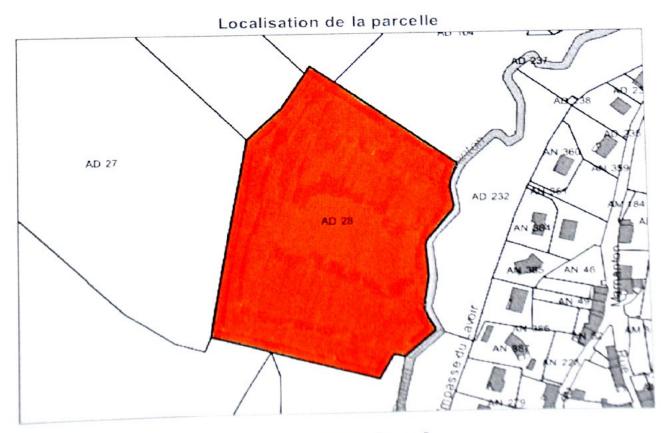


Localisation de la parcelle



ANNEXE 6: Le verger



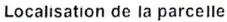


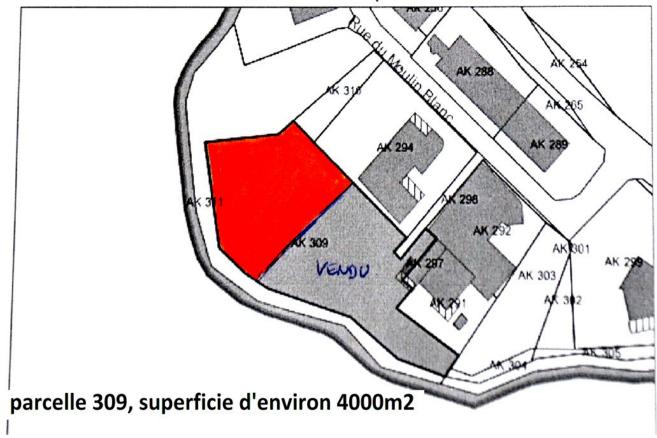
copyright Business Geografic

ANNEXE 7: parcelle 89, superficie 334 m2



ANNEXE 8 : Plantations





Contraintes

Ne pas capter d'eau dans le ruisseau

Ne pas cultiver à moins de 5 mètres des berges

Ne pas utiliser d'engrais

Pas de fumier à moins de 35 mètres de la rivière

.....Respecter les règles d'urbanisme



Vue du jardin en mars 2021